



Ordre du jour zoom partenaires / échanges Universités – 11 juin 2025

- 1) Tour de table sur vos actions Handicap et Emploi
- 2) Rappel convention FIPHFP et France Universités
- 3) Présentation convention Université de Caen
- 4) Trophées emploi public et handicap

Présents



	Structure	Présents	@
1	Université Caen	Nina SENECA Vincent LACHIVER	nina.senecal@unicaen.fr vincent.lachiver@unicaen.fr
2	Université Le Havre	Valérie CHANDELIER	valerie.chandelier@univ-lehavre.fr
3	Université Rouen	Patricia LE NAHENEK-MARTEL Christelle GILLIERS Aurore DUPONT CHAUVET	patricia.le-nahenec-martel@univ-rouen.fr christelle.gilliers@univ-rouen.fr aurore.dupont-chauvet@univ-rouen.fr

1) Tour de table sur vos actions Handicap et Emploi



Recrutement

Maintien dans l'emploi, PPR

Communication

Relations avec les partenaires

Demandes FIPHFP PEP'S

Semaine Européenne

Lien avec la mission handicap étudiants

...

2) Rappel convention FIPHFP et France Universités



Les principaux objectifs visés par cette convention signée en 2023 sont les suivants :

- 1) Promouvoir le conventionnement entre le FIPHFP et les Universités en tant qu'employeurs pour les accompagner dans la mise en place d'une politique de recrutement et d'accompagnement volontariste
- 2) Renforcer l'accompagnement des doctorants et stagiaires par une meilleure mobilisation du catalogue des aides
- 3) Renforcer l'information des étudiants en situation de handicap sur les perspectives d'insertion professionnelle aux métiers de la Fonction publique et les dispositifs adaptés
- 4) Développer et valoriser les programmes de recherche sur le handicap et l'emploi public ou pouvant déboucher sur des avancées pour les personnes en situation de handicap
- 5) Accompagner les Universités dans le développement de l'accessibilité numérique des sites et applicatifs métiers utilisés par leur personnel.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

CONVENTION FIPHFP ET UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE





ODJ



- 1) Situation Université Caen Normandie
- 2) Projet de convention avec le FIPHFP
- 3) Les actions menées depuis janvier





POURQUOI UNE CONVENTION AVEC LE FIPHFP ?



- Renforcer l'inclusion : Soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique.
- Répondre à l'obligation légale : Atteindre et maintenir le quota légal de 6 % de BOE.
- Accéder à des financements : Bénéficier d'aides pour le recrutement, le maintien dans l'emploi et la formation.
- Structurer une politique handicap ambitieuse : Déployer des actions coordonnées sur trois ans (2025-2027).
- Valoriser l'image de l'Université : Promouvoir une culture d'inclusion et de responsabilité sociale.





2) SITUATION UNIVERSITÉ DE CAEN



+ 30% de
BOE en 5
ans

Année	Effectif total rémunéré	Nombre de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi	Taux d'emploi	Contribution due au FIPHFP
2019	2 317	91	3,93%	113 794,96 €
2020	2 337	96	4,11%	72 179,09 €
2021	2 503	103	4,12%	49 973,15 €
2022	2 404	111	4,62%	35 745,74 €
2023	2 378	118	4,96%	25 288,62 €





SYNTHESE 2023



	Données 2023
Effectif Total Rémunéré au 31 décembre 2023	2 378
Taux légal de 6%	142
Effectif de BOE employés	118
Taux direct	4,96 %
6 BOE + de 50 ans (6 x 0,5)	3
Nombre d'unités manquantes	21
Contribution annuelle avant dépenses déductibles (Smic à 11,52 €)	145 152,00 €
Dépenses déductibles de type 1 (ESAT et EA)	- 17 188,90 €
Dépenses déductibles de type 2 (mesures pour les BOE)	- 1 520,00 €
Dépenses déductibles de type 3 (aide et accueil des étudiants)	- 101 154,48 €
Contribution due	25 288,62 €

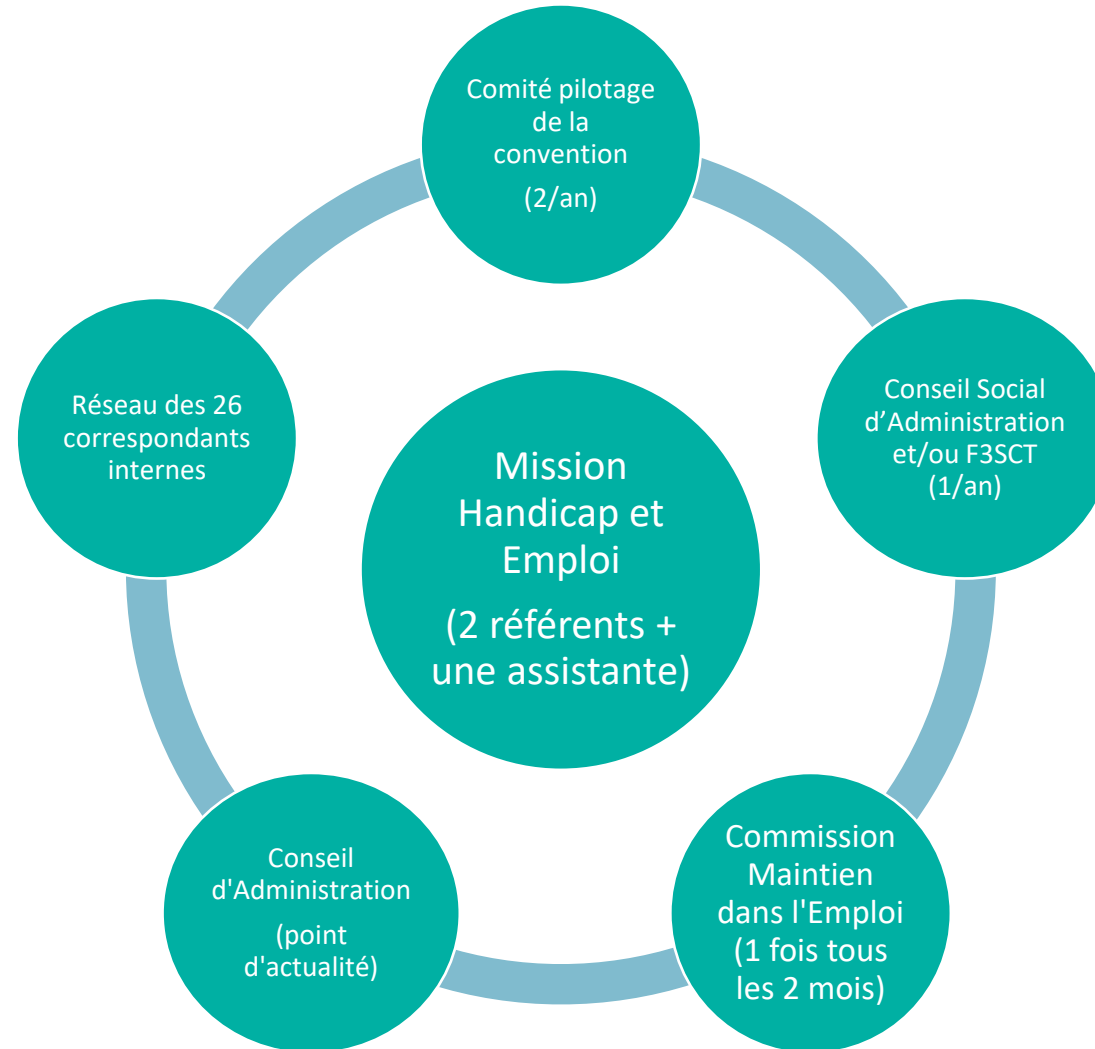




3) PRÉSENTATION PROJET DE CONVENTION FIPHFP ET UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE



**Présentation de
l'organisation de
la politique
Handicap et
Emploi**



**Convention sur
les années 2025,
2026 et 2027**





AXE 1 : RECRUTEMENT DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP



Modifier les offres d'emploi en intégrant systématiquement : « A compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi »

Développer le recrutement d'enseignants chercheurs et d'enseignantes chercheuses en situation de handicap : concours BOE

Ouvrir l'accès à un corps de catégorie supérieure par la voie du détachement au bénéficiaire de l'obligation d'emploi

Poursuivre le recrutement de BIATSS BOE

Ouvrir des recrutements par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (L352-4 du code général de la fonction publique) sur des postes de catégorie A

Développer un partenariat effectif avec Cap emploi / France travail (transmission des offres)

Participer à différents forum emploi.





AXE 1 : RECRUTEMENT DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP



Objectif de recrutement (titulaire ou CDI)	2025	2026	2027	Total
Enseignants et chercheurs	0	1	2	3
BIATSS	3	3	3	9
Apprentis	2	2	2	6
Total hors service civique	5	6	7	18
Service civique	2	2	2	6





AXE 2 : RECLASSEMENT ET RECONVERSION DES PERSONNES DÉCLARÉES INAPTES



- Au cours des trois dernières années l'Université Caen Normandie n'a pas engagé d'action dans le cadre du reclassement statutaire ou dans la mise en œuvre de la Période Préalable au Reclassement (PPR).
- Néanmoins avec la mise en place de la Commission Maintien dans l'Emploi, l'objectif est d'envisager cette possibilité.

Objectifs	2025	2026	2027
Reclassement statutaire	2	2	2
PPR	2	2	2





AXE 3 : MAINTIEN DANS L'EMPLOI



- Grâce à son service de médecine de prévention, l'Université Caen Normandie a mis en place une politique active de maintien dans l'emploi (50 études de postes en moyenne par an et une centaine d'entretiens avec le psychologue du travail).
- Grâce à la convention, l'Université Caen Normandie souhaite poursuivre dans cette voie et accompagner au mieux les agents afin qu'ils puissent conserver leur emploi.

Objectifs	2025	2026	2027
Nombre de maintiens dans l'emploi	20	20	20





AXE 4 : FORMATION DES AGENTS ET DES TUTEURS EN RELATION AVEC LES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



- Afin de développer au mieux la convention FIPHFP, l'Université Caen Normandie souhaite former et sensibiliser tout au long des 3 années le réseau interne des 26 correspondants handicap. Cette action sera réalisée par la Mission Handicap et Emploi du bureau EDI QVCT à raison de 2 demi-journées chaque année.
- Par ailleurs l'Université Caen Normandie souhaite former 30 cadres chaque année sur l'insertion professionnelle des BOE (une demi-journée). Cette action sera également réalisée par la Mission Handicap et Emploi du bureau EDI QVCT.

Objectifs	2025	2026	2027
Nombre d'agents formés	26	26	26
Nombre de cadres sensibilisés	30	30	30





AXE 5 : COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION DE L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS



Proposition de **3 ateliers de sensibilisation au handicap** dans l'année (février, juin et octobre) :

- « Comment accueillir une personne sourde ou malentendante ? »
- « Se déplacer avec une canne blanche »
- « Comprendre le handicap psychique »

Développement en communication interne :

- Information sur les droits sur l'Intranet
- Flyer de présentation lors de la journée des nouveaux entrants
- Intégration des informations *Adhoc* dans le livret d'accueil des personnels
- Communication incitant les agents bénéficiant d'une RQTH à se manifester

Développer une **formation de sensibilisation au handicap** pour l'ensemble des personnels.

Participation à la **SEEPH et au Duoday** (objectifs de 10 duos en 2025).

Action de communication pour **sensibiliser à l'autisme** et contribuer à construire une Université inclusive (2 avril 2025).

+ d'autres supports...

2 Kakemonos

Une plaquette présentant la politique handicap de l'Université

Une capsule (motion design) sur la RQTH

Réalisation d'une expo photo (10 portraits)





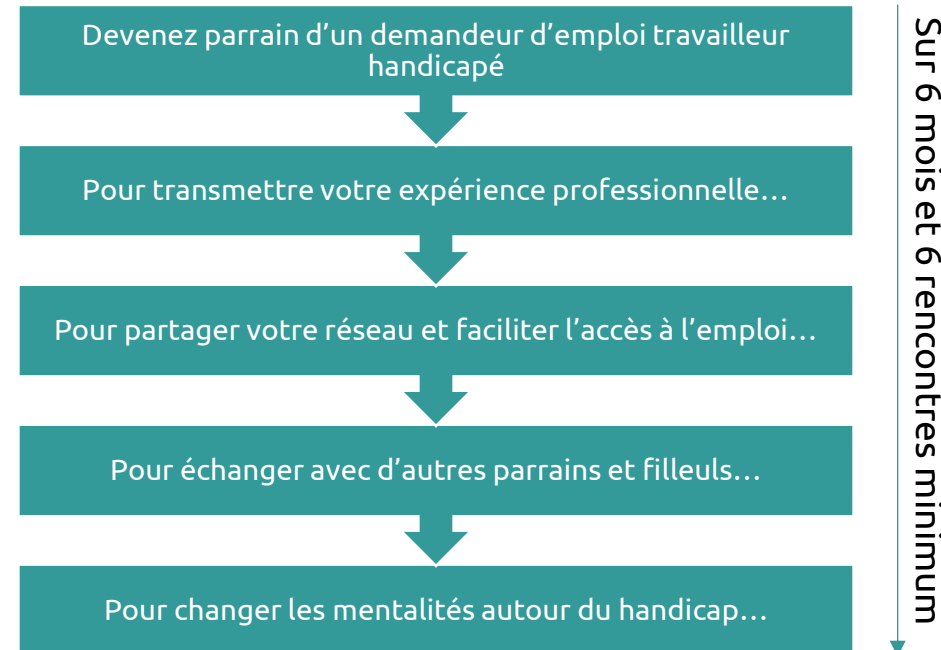
AXE : ACTIONS INNOVANTES



Action 1 :

Mise en place du Duo Coac'H : 2 cadres s'engagent chaque année à accompagner sur 6 mois des personnes bénéficiant d'une RQTH dans leur recherche d'emploi.

Programme du DuoCoach :





AXE : ACTIONS INNOVANTES



Action 2 :

Réalisation d'un baromètre annuel « Handicap et Emploi » sur la perception du handicap au sein de l'Université Caen Normandie

- ▶ Quelle est le niveau de connaissance de la politique handicap auprès des agents ?
 - ▶ Quelle est leur niveau d'adhésion à cette politique ?
 - ▶ Comment évoluent les représentations face au handicap ?
 - ▶ Comment les agents handicapés perçoivent-ils cette politique ?





PRÉVISION ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI



Prévision taux d'emploi	2025	2026	2027
Effectif total	2 400	2 400	2 400
Effectif BOE initial	118	126	135
Départ retraite	- 6	- 6	- 5
Recrutement	+ 5	+ 6	+ 7
PPR	+ 2	+ 2	+ 2
Reclassement statutaire	+ 2	+ 2	+ 2
Reconnaissance interne	+ 5	+ 5	+ 5
Total BOE	126	135	146
Taux d'emploi prévisionnel	5,25 %	5,62 %	6,08 %



NOTRE ENGAGEMENT POUR L'INCLUSION



- **Nos engagements 2025-2027 :**
 - Recruter, reclasser et maintenir dans l'emploi les travailleurs en situation de handicap.
 - Former les acteurs internes pour mieux accompagner.
 - Communiquer et sensibiliser largement.
 - Innover pour renforcer l'adhésion de toute la communauté universitaire.
- **Les bénéfices attendus :**
 - Meilleure qualité de vie au travail pour tous.
 - Image employeur renforcée et attractive.
 - Engagement concret en matière de responsabilité sociale (RSE).
 - Valorisation de la diversité comme levier de performance et d'innovation.





PREMIERS RÉSULTATS ET ACTIONS DEPUIS LE CONVENTIONNEMENT



Sensibilisation et communication

Organisation d'une semaine dédiée à l'autisme en avril 2025 :

- Témoignage de personnes autistes en partenariat avec le CRA COM (CHU de Caen).
- Exposition photo « Regards croisés sur l'autisme » avec visites guidées.
- Conférences : « Comprendre l'autisme » et « Statut de proche aidant ».
- Projection-débat autour du film « Voyage en Autistan ».

Développement de l'inclusion

- Organisation d'un **Duoday inversé** pour favoriser la rencontre entre professionnels et personnes en situation de handicap.

Progression du taux d'emploi

- 145 BOE recensés au 11 juin 2025 (contre 118 en 2024).
→ Soit une augmentation de **+23 %** en un an.



4) Trophées Emploi Public et Handicap



- ▶ Vous menez/avez mené une action en faveur de l'insertion et/ou du maintien en emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique ?
- ▶ Vous souhaitez valoriser votre action, et être inspiré par d'autres ?
- ▶ Le FIPHFP organise un concours « Les Trophées Emploi public et Handicap », avec quatre catégories :
 1. Recrutement/Apprentissage,
 2. Maintien dans l'emploi/Parcours professionnel,
 3. Accessibilité,
 4. Communication, sensibilisation et partenariat.
- ▶ Pour candidater, rien de plus simple, il vous suffit de renseigner le dossier de candidature que vous trouverez en pièce jointe et signer le règlement du concours également joint, et de les retourner à daniel.bardou2@wanadoo.fr
- ▶ Date limite : le 24 décembre 2025 (le jury se tiendra la 2ème semaine de janvier 2026).
- ▶ Les trophées seront remis aux gagnants le 27 janvier prochain 2026 (lieu à préciser) lors d'un événement organisé pour fêter les 20 ans de la loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qui a également donné naissance au FIPHFP.

